Instruction sur les moyens d'entretenir la salubrité, & de purifier l'air des salles dans les hôpitaux militaires de la République / redigée par le Conseil de Santé du Département de la Guerre, en exécution du décret de la Convention Nationale.

Contributors

France. Conseil de santé.

Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

A Lille : De l'Imprimerie de C.M. Peterinck-Cramé, Rue Equermoise, [An II, i.e. 1794]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/unr9ykjd

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

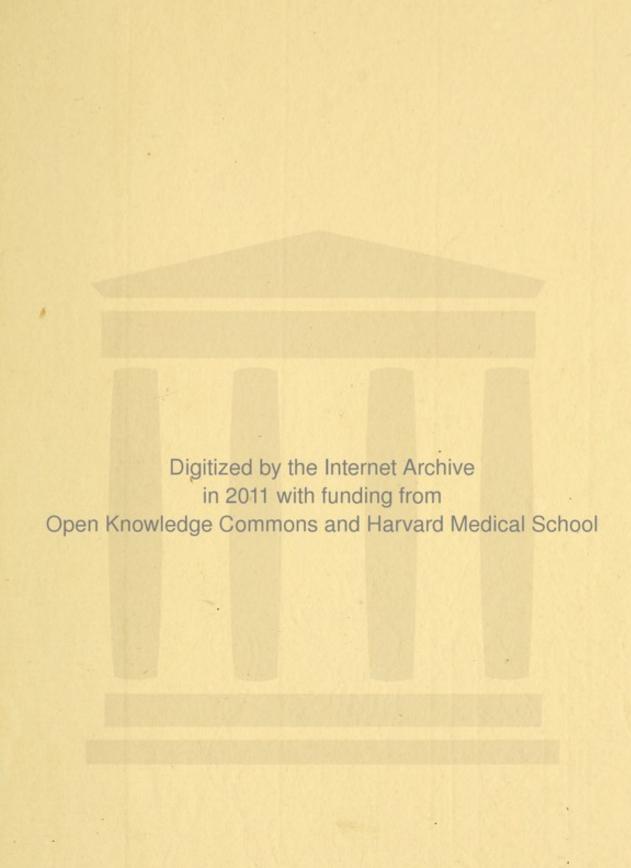
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

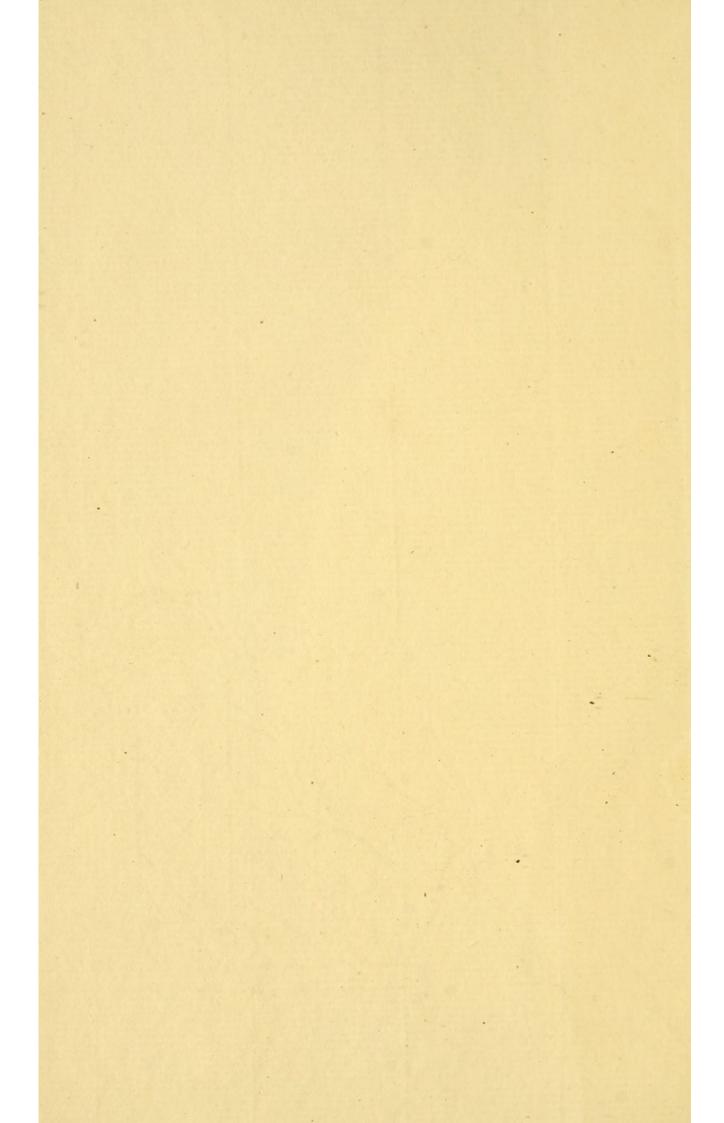


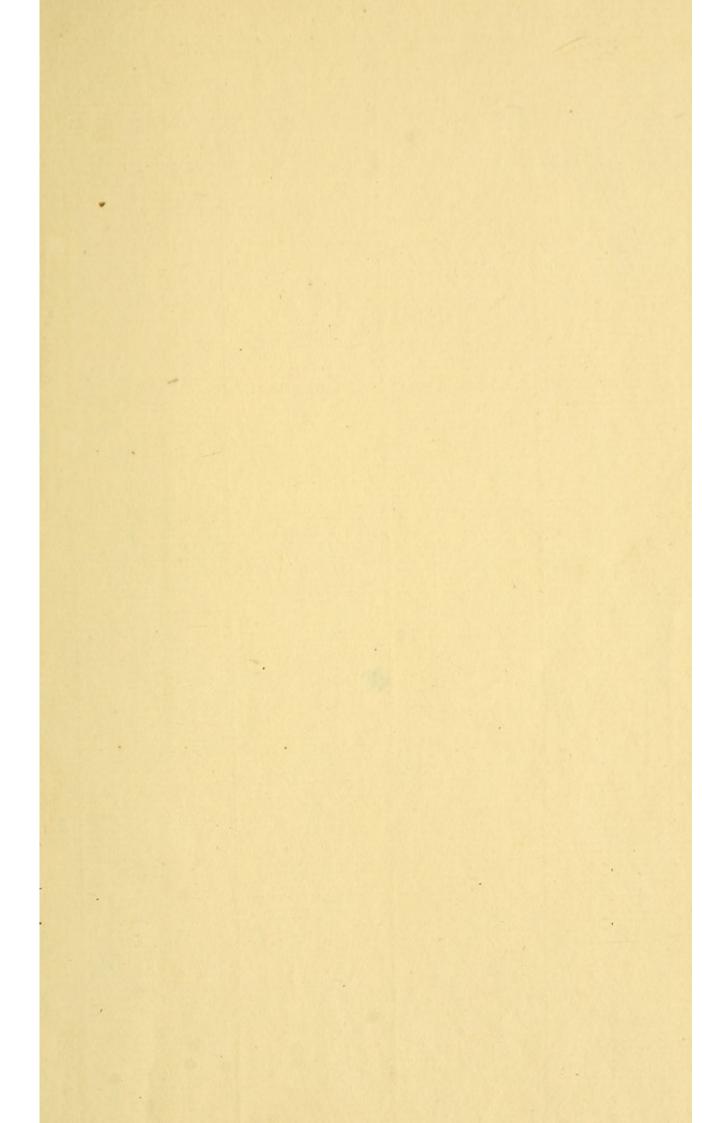
Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

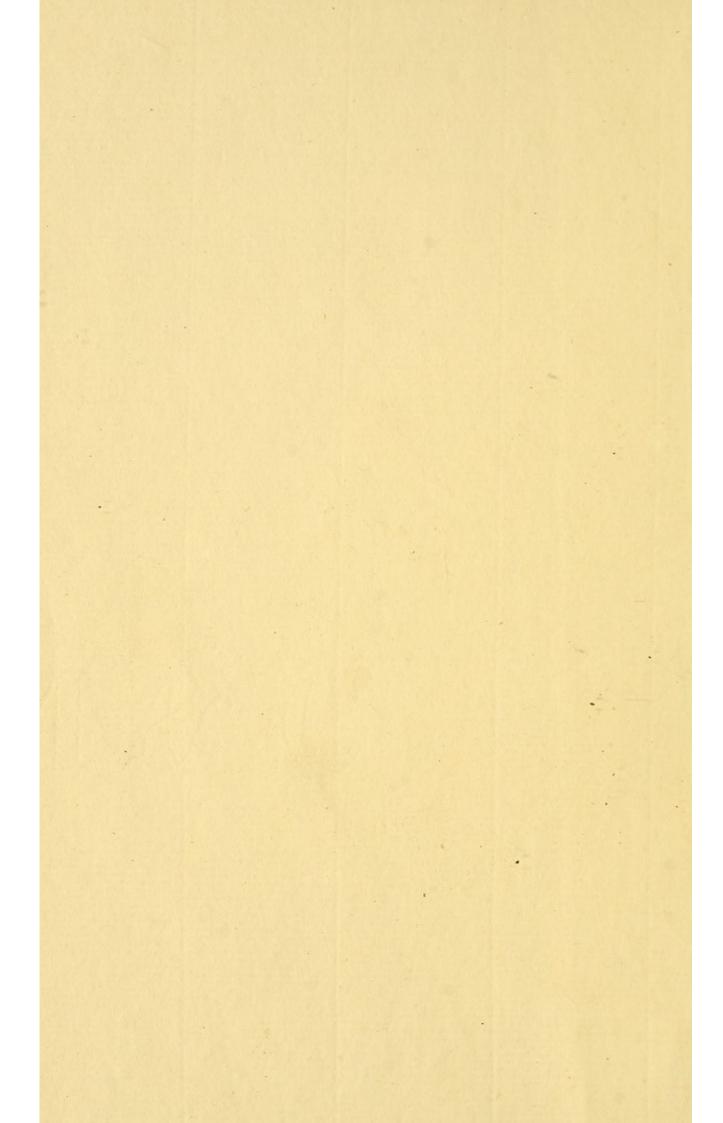


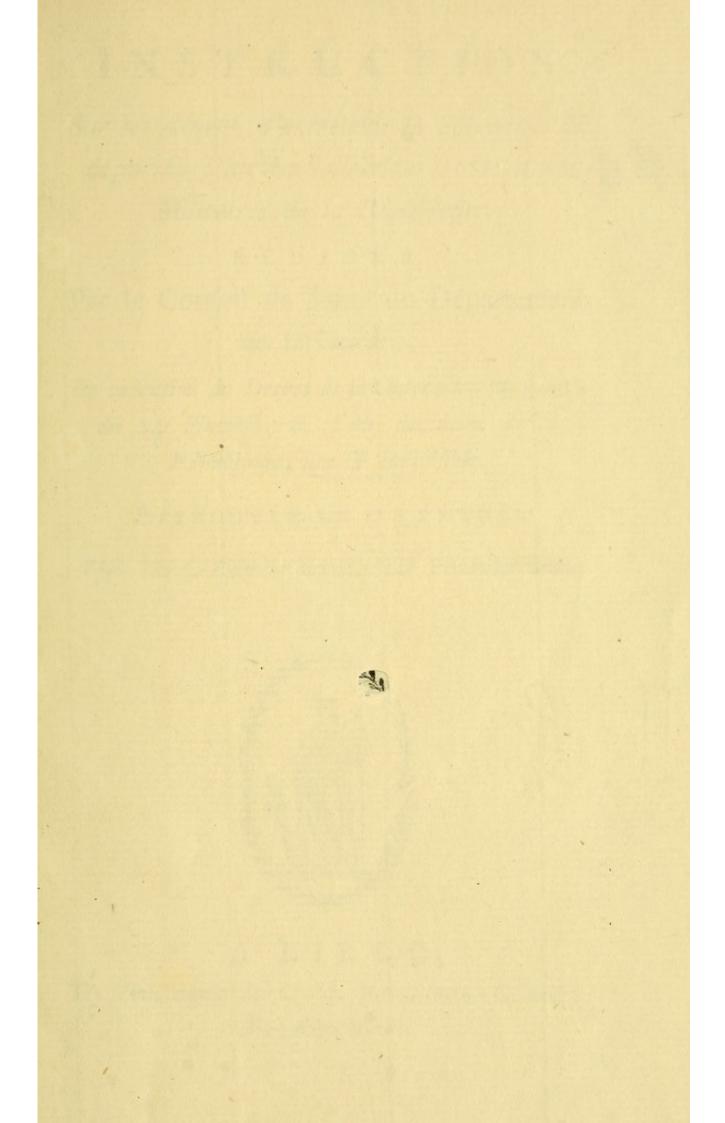
33 1/0 360

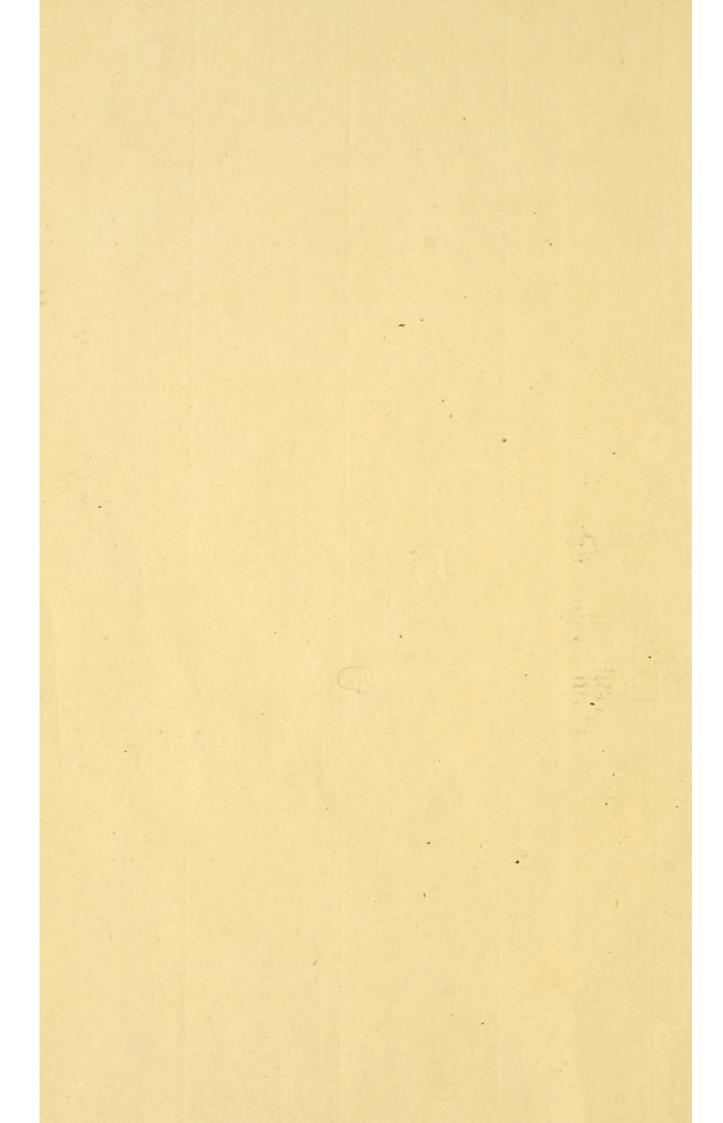












INSTRUCTION

Sur les moyens d'entretenir la Salubrité, & de purifier l'air des Salles dans les Hôpitaux Militaires de la République.

RÉDIGÉE

Par le Conseil de Santé du Département de la Guerre,

En exécution du Décret de la Convention Nationale du 14 Pluviôse, de l'an deuxième de la République, une & indivisible.

- APPROUVÉE LE 7 VENTOSE
PAR LE CONSEIL EXECUTIF PROVISOIRE.



A LILLE,

De l'Imprimerie de C M. PETERINCK - CRAMÉ; Rue Equermoise.

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire, du sept Ventôse, de l'an deuxième de la République, une & indivisible.

9671

E Ministre de la Guerre, en exécution du Décret du 15 pluviôse, a présenté au Conseil une instruction rédigée par le Conseil de Santé, sur les moyens méchaniques & chimiques d'entretenir la salubrité, & de purisier l'air des salles des malades dans les hôpitaux militaires de la République.

Le Conseil a approuvé ladite instruction, & a arrété qu'elle seroit imprimée au nombre d'exemplaires qu'il sera jugé nécessaire.

Pour ampliation conforme au registre.

Signé Dessaugiers, Sécrétaire par interim.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Hôpitaux militaires

CONSEIL DE SANTÉ.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE EST RÉVOLUTION-NAIRE JUSQU'A LA PAIX.

L'inertie du Gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des Loix & des mesures de salut Public seront sixes; la violation des délais sera punie comme un attentat à la Liberté.

INSTRUCTION

Sur les moyens, d'entretenir la salubrité, & de purifier l'air des Salles dans les Hôpitaux Militaires de la République.

Conseil de Santé, en exécution du décret de la Convention Nationale du 14 pluv ôse dernier, une instruction simple sur les moyens méchaniques & chimiques de prévenir l'in-

fection de l'air dans les Hôpitaux, & de les purifier, soit du méphitisme, soit des miasmes putrides.

Pour remplir ces vues, le Conseil de Santé indique les moyens suivans, dont quelques - uns sont déja insérés dans le réglement concernant les hôpitaux militaires; mais il est des vérités qu'on ne peut trop souvent reproduire.

MOYENS DE PROPRETÉ.

La propreté si essentielle dans toutes les circonstances de la vie, est le plus puissant correctif des vices locaux de salubrité. Elle doit donc faire l'objet principal del'attention de tous les agens des hôpitaux. Les Officiers de Santé, chargés plus particulièrement d'en surveiller l'observance, s'attacheront à convaincre les malades de l'influence directe qu'a la propreté, sur leur entier & prompt rétablissement. La persuasion peut beaucoup sur les hommes, lorsqu'elle est fondée sur l'opinion de l'intérêt que l'on prend à leur santé & à leur conservation; mais que son effet est bien plus efficace encore, quand elle est intpirée par le patriotisme & la fraternité,

que nos braves défenseurs n'oublient jamais que la propreté sut toujours une vertu chez les Républicains!

A l'arrivée des malades à l'hôpital, leurs mains & leurs pieds seront lavés à l'eau-tiède.

Les vases destinés à tous leurs usages seront souvent nettoyés.

Le linge sale sera porté dans le lieu le plus aéré de l'édifice, & suspendu sur des perches solides, sans être entassé, jusqu'à l'époque où il doit être blanchi.

Celui qui aura servi au pansement, sera ramassé sur-le champ dans des paniers, & mis à tremper dans l'eau, jusqu'à ce qu'il puisse être lessivé.

Les capotes & les couvertures seront battues de temps en temps, vergetées, sumigées avec le souffre en combustion, & envoyées au moins une sois chaque année au soulon.

La laine des matelas sera rebattue & cardée, autant qu'il sera possible, tous les six mois.

Les toiles des matelas & des paillasses seront souvent & parfaitement lessivées.

La paille des lits sera souvent renouvellée

Les baignoires en bois seront peintes & vernies intérieurement & au dehors.

Il y aura dans les salles des baquets d'eau qu'on renouvellera souvent.

Le vinaigre consommé inutilement en fumigation, sera mêlé à l'eau, & employé en gargarismes, ou à arroser le plancher des salles, avant de les balayer.

On blanchira au moins une fois l'année, les murs & les plafonds des falles, avec un lait de chaux.

Les bois de lits & des croisées, les tables, les planchers même, seront lavés avec de l'eau de chaux, ou une forte lessive alkaline.

Les vêtemens, les capotes, & en général tous les objets désignés, sous le nom collectif de fournitures, qui auront servi à un militaire affecté d'une maladie contagieuse, ne seront de nouveau employés, qu'après avoir été purisiés par les moyens détaillés plus bas.

Les malades auront des crachoirs; & les draps qui en tiendront lieu, seront changés tous les jours.

Les lampes seront pourvues chacune d'un conducteur, pour favoriser l'issue de la su-mée au dehors.

On observera toujours entre les lits & le mur un intervalle de deux à trois pieds.

Le nombres des lits contenus dans chaque salle, sera irrévocablement déterminé & inscrit au - dessus de la porte d'entrée.

Ce nombre sera sixé conformément au réglement, d'après l'étendue, la forme, l'é-lévation & la disposition de la salle; de manière que dans une salle dont le plasond aura dix à onze pieds de hauteur, les lits seront placés à deux pieds au moins l'un de l'autre, en observant que cet intervalle soit de deux pieds & demi, si le plasond n'a que neuf pieds d'élévation.

Quelqu'étendue qu'ait une falle, il sera expressément défendu d'y établir des rangées de lits dans le milieu.

Il sera interdit aux malades de passer reciproquement dans les salles où règnent des affections contagieuses.

On ne laissera point dans le voisinage des falles ou de l'hôpital, des eaux stagnantes, des tas de sumier, ni aucunes matières végétales ou animales en décomposition.

Les chaises percées seront toujours assez nombreuses pour pouvoir en substituer surle-champ à celles enlevées à mesure des befoins; cependant il n'en sera placé qu'auprès des malades affectés gravement.

On aura soin de tenir toujours de l'eau dans ces chaises & d'en laver exactement le siège.

Elles seront recouvertes extérieurement & intérieurement d'une forte couche à l'huile siccative.

La position vicieuse des latrines est dans la plupart des hôpitaux, l'une des causes les plus directes de l'odeur désagréable dont les organes sont frappés en y entrant; quoique dans plusieurs endroits on ait cherché à procurer leur nettoyement & l'écoulement des matières, au moyen d'une eau courante. Mais souvent l'eau n'a pas assez de chasse, ou son défaut ne permet pas de l'employer. Il est très-rare d'ailleurs de trouver derrière les portes des latrines, des poids qui-les ferment d'elles - mêmes. Il est plus rare encore qu'on ait pratiqué entr'elles & les salles, un vestibule intermédiaire avec des fenetres transversales & correspondantes propres à renouveller continuellement l'air & à intercepter la communication de l'odeur. Ces précautions sont cependant les plus propres à

diminuer l'influence de l'infection qu'exhale le voisinage des latrines.

Ne seroit-il pas possible de parer à cet inconvénient en éloignant les fosses d'une toise au moins des murs, & en pratiquant d'étage en étage, des cabinets dans lesquels les malades se rendroient par des galeries solides, mais légères, où ils trouveroient cinq ou six sièges placés circulairement audessus des fosses?

Le siège des privés sera lavé tous les jours, & on sera de cet article de propreté, une règle de police extrêmement sévère.

MOYENS MÉCHANIQUES.

Le meilleur moyen de prévenir ou de corriger les mauvaises qualités que l'air contracte dans les salles des hôpitaux, c'est d'y en introduire de dehors en même-temps qu'on donne une issue à celui qui a été altéré par la respiration & les émanations des malades, surtout lorsqu'ils sont rassemblés dans un espace trop circonscrit.

Les cheminées, lorsqu'on y fait du feu, produisent ce double effet; mais elles ne sauroient échausser la totalité de la salle au gré des malades; & les localités ne permettant pas toujours l'emploi de ce moyen, on y a suppléé par les poëles. A la verité on a gagné du côté de l'économie du combustible & de la distribution de la chaleur; mais on a perdu du côté du renouvellement de l'air. Et jamais les poëles, vu leur construction ne sauroient déterminer un courant d'air aussi volumineux que celui établi par une cheminée.

En effet, l'ouverture par laquelle l'air s'introduit dans les poëles, n'ayant que trois à quatre pouces, ne peut attirer qu'une colonne d'air de cette dimension, ensorte qu'il n'y a véritablement que cette quantité de renouvellée dans les salles, tandis que l'air qui n'est point sur la route de ce courant, reflue vers les lits & les murs; & comme, dans les rivières qui ont le plus grand mouvement, l'eau du milieu de leur lit coule avec rapidité, tandis que celle des bords reste, pour ainsi dire, immobile; de même aussi l'air mis en action par une cause quelconque, s'échappe à travers les issues qu'on lui offre, repousse, dans les parties latérales des falles, les couches voifines qui, éprouvant un véritable refoulement, se renouvellent difficillement & conservent longtemps leur caractère mal-faisant. Aussi aton remarqué que les malades placés dans ces endroits, sont exposés à des accidens plus graves & guérissent moins aisément. Il faut donc mettre en jeu sur les dissérens points des salles, un agent assez puissant pour embrasser & entraîner la totalité du volume d'air qui y est rensermé.

Un moyen propofé depuis peu au Confeil de Santé & qui a mérité son attention, est d'appliquer aux tuyaux des poëles actuellement employés dans les hôpitaux, les aspirateurs imaginés par Salmon, chirurgienmajor de l'hôpital militaire de Nancy. Ce sont des cônes de tôle de treize pouces de longueur, formant une espèce de trompe, dont la grande ouverture a neuf pouces de diamètre, & se terminant par une autre ouverture de trois quarts de pouce. Cette dernière extrêmité s'introduit dans le tuyau du poële d'environ un pouce & demi de bas en haut, & y est fixée d'une manière folide. A mesure que l'on pousse la chaleur du poële, les extrêmités des aspirateurs qui sont dans le tuyau s'échauffent davantage

& attirent à proportion l'air atmosphérique de la saile, qui est toujours disposé à se mettre en équilibre avec le courant d'air plus chaud qui circule dans ce tuyau. Cette attraction se fait avec une grande célérité, & à proportion de la masse d'air devenue méphitique.

Ce moyen ingénieux dont on trouvera la gravure à la fin de la présente Instruction, a été couronné du succès le plus complet; sans doute le temps le perfectionnera encore. Il renouvelle l'air sans qu'il ait servi à la combustion, & il va rendre les poëles propres à la salubrité de l'air, tandis que jusqu'à présent ils ont tant servi à le rendre mal-fai-sant.

Pour en favoriser l'effet, on placera des vases remplis d'eau fraîche sur les poëles, particulièrement sur ceux chaussés avec le charbon de terre.

Cependant quelque précieux que soit le moyen dont il s'agit, il ne peut opérer le renouvellement de l'air que pendant l'hiver. Il faut donc chercher à le remplacer pour les autres saisons.

Le feu nous offre encore ce secours. C'est

le fourneau ventilateur employé dans les mines de charbon de terre depuis plusieurs siècles; mais au lieu de le placer sur le comble du bâtiment, ne pourroit - on pas lui trouver une situation moins dangereuse & plus facilement praticable?

Quand l'atmosphère est dans un calme parfait, le courant d'air est trop soible pour favoriser la sortie de celui de l'intérieur. Alors Maret, médecin de Dijon, a proposé de suspendre dans le milieu de la fenêtre située le plus savorablement, un brâsier allumé qui, rarésiant l'air en ce point, y détermineroit un courant assez rapide pour traverser la salle & entraîner une partie de l'air infect.

Il ne faut pas omettre non plus d'ouvrir chaque matin, toujours du côté opposé à celui d'où le vent soussile, les portes & les fenêtres des salles, de multiplier autant qu'il sera possible ces issues, d'en pratiquer de correspondantes pour donner un libre accès à la circulation de l'air, sur-tout pendant qu'on fait les lits & qu'on balaye les salles.

On déterminera encore le renouvellement de l'air, en pratiquant à la partie inférieure des fenêtres correspondantes, des guichets ou vasistas qui s'ouvriront à bascule, de manière à comprimer l'air qui, acquérant plus de force, donnera du mouvement à celui qu'il renouvellera, le déplacera & empêchera que les malades ne soient exposés trop immédiatement aux impressions du froid.

Comme il ne s'agit pas de bâtir des hôpitaux fur des meilleurs principes, on n'en a pas le temps, mais d'y approprier les maisons nationales destinées momentanément à cet usage, on ne sauroit donc trop accumuler les moyens supplétifs d'y renouveller l'air, & de diminuer les causes d'insalubrité.

En voici un bien simple, dont l'expérience journalière des galeries à mine a démontré les bons effets: c'est de pratiquer dans les murs & sur-tout dans les angles des salles, des trous correspondans de bas en haut, en ouvrant successivement un du bas, un du haut opposé, en observant que les autres soient fermés; par ce moyen on établit un courant qui balaye l'air stagnant.

L'expérience prouve que l'eau la plus vaseuse devient potable, & l'air le plus malsain, propre à la respiration, au moyen du mouvement qu'on leur imprime; dans l'un & l'autre cas, c'est toujours l'air qui a contracté de mauvaises qualités, qu'on expulse & qu'on remplace par un air plus pur. Or cet avantage ne s'obtient que par l'agitation de ces deux fluides si essentiels à la vie; ce seroit donc une indifférence coupable, que de négliger rien de ce qui peut donner de la mobilité à l'air, & le renouveller.

On fera bien encore d'établir des ventouses dans les divers parties des salles, & de les multiplier à raison de leur capacité, en se servant, par exemple, d'une trémie renversée avec un tuyau qui s'élève d'un plancher à l'autre, & une soupape qui s'ouvriroit & se fermeroit à volonté par une corde & une poulie. Car il ne faut pas se lasser de le répéter : les habitations dans lesquelles l'air se trouve stagnant, sont aussi préjudiciables à la santé que le sont les pays marécageux.

Pendant l'été, quand l'atmosphère est étoussante, on pourroit établir dans chaque salle un grand éventail qui, mis en mouvement à l'aide d'une corde, agiteroit l'air qu'il forceroit à sortir, & porteroit sur les malades une fraîcheur salutaire. L'usage des thermomêtres sera adopté dans les hôpitaux; on sera en sorte que la température des salles n'excède jamais 15 à 16 dégrés.

Lorsqu'il règnera des chaleurs excessives, on arrosera souvent le devant des Salles; on distribuera çà & là dans leur intérieur, des branches d'arbres récemment coupées, pour obtenir le rafraîchissement tant désiré & si nécessaire.

Autant qu'il sera possible, on entretiendra des arbres, des arbustes & des plantes inodores, en pleine végétation, dans le voisinage de l'hôpital.

MOYENS CHIMIQUES.

Il ne suffit pas d'avoir empêché que l'air, par sa stagnation & le désaut de communication avec celui du dehors, contracte une disposition mal-faisante; il faut encore attaquer ces particules morbifiques, qui exercent des essets sunestes, même dans le milieu duquel on vient de parler.

On sait qu'il existe des maladies d'où résultent, pendant toute leur durée, des émanations d'autant plus terribles dans leurs effets, que la constitution de l'air qui les reçoit, est vicieuse, que les plasonds des salles sont peu élevés, & qu'il s'y trouve un plus grand nombre d'hommes réunis. Ces émanations, ces germes même vivans après la destruction de leurs soyers, s'attachent & se fixent aux murs, au plancher, aux draps, aux couvertures, aux vêtemens, aux bois de lit: elles ont la dangereuse faculté de conserver long-temps la qualité déstère, comme aussi d'empoisonner continuellement l'air. Alors tous les moyens exposés précédemment deviennent insussifians pour opérer la désinfection. Il faut le concours d'agens plus puissans.

Les parfums, de quelqu'espèce qu'ils soient, sont bien éloignés de posséder les propriétés merveilleuses qu'on leur a attribués; ils ne donnent à cet égard qu'une sécurité perside. Pendant leur ignition dans un endroit circonscrit, ils consomment la portion d'air vital ou pur qu'ils soutirent de la masse atmosphérique. Quand ils ne font que se charbonner, la vapeur plus ou moins aromatique qui s'en exhale, est bientôt consondue dans l'air qu'elle vicie; inspirée en masse

par les malades qui en reçoivent les premières impressions, elle peut donner lieu à des désordres dans l'économie animale. Cette vapeur ne fournit point de nouvel air: étrangère à celui auquel elle se mêle, elle ne fait réellement que masquer les mauvaises odeurs, sans les anéantir. Hâtons nous donc de proscrire les partums.

Cette opinion fur les fumigations aromatiques, ne fauroit contrarier celle des anciens. Les forêts qu'ils ont confumées dans la vue de purifier l'air des contrées infectes, les grands bûchers compofés de bois odoriférens, dont la flamme étoit dirigée fur les villes où règnoit une contagion, n'étoient autre chofe que de grands feux employés à dessein de donner à l'air plus de mobilité, & de lui rendre par le renouvellement, la pureté & l'élasticité qu'une cause quelconque lui avoit enlevée; toujours dans la supposition que ce fluide étoit le véhicule de tous les sléaux pestilentiels.

Dans plusieurs hôpitaux, le vinaigre a obtenu la préférence sur les substances aromatiques; jetté sur une pêle rouge, il est journellement employé pour chasser les odeurs

odeurs infectes & neutralifer les miasmes putrides disséminés dans l'atmosphère. Mais c'est encore une erreur de croire que, décomposé & réduit ainsi en vapeurs, il possède une pareille propriété. Il ne fait, comme les parsums, que surcharger l'air, diminuer son ressort, & rendre encore plus sensible l'odeur infecte qu'on avoit voulu corriger.

Ce n'est point que le vinaigre, mis en expansion dans une bouteille à large orifice, ne puisse, comme tous les acides dans l'état de gaz, former des combinaisons avec les miasmes ammoniacaux putrides, les détruire & rendre à l'air dans lequel ils étoient comme dissous, sa pureté & son élasticité; mais son efficacité en pareilles circonstances, sur laquelle se réunissent toutes les opinions, ne sauroit être comparable à celle du vinaigre radical, & ce dernier est encore inférieur à l'agent dont il va être question.

Au nombre des moyens que la chimie a employés avec un succès qui tient du prodige, pour opérer cette dépuration, nous citerons le procédé que Guiton. Représentant du peuple, a mis en usage en 1773, dans

la ci-devant cathédrale de Dijon, infectée par des exhumations, au point qu'on fut obligé de l'abandonner.

Ce moyen consiste à répandre dans l'atmosphère, de l'acide muriatique, (acide marin) en état de gaz, dégagé par l'intermède de l'acide sulphurique (huile de vitriol). Voici le procédé pour désinfecter une salle de 40 à 50 lits.

Après avoir évacué les malades sur une des salles de rechange; disposez dans le milieu de la salle vuide, dont les senêtres & les portes seront fermées, un sourneau garni d'une petite chaudière capsule de fer à demi remplie de cendre tamisée sur laquelle on posera une capsule de verre, de grès, de saïance même, chargée de neus onces de muriate de soude (sel marin) légèrement humecté, avec une demi-once au plus d'eau commune,

Le feu étant allumé & la capsule échauffée on versera sur le sel marin quatre onces d'acide sulphurique, ou huile de vitriol du commerce. En un instant l'acide sulphurique agira sur le sel marin dont l'acide se mettra en expansion. L'opérateur qui sera le pharmacien en chef, ou un de les aides versé dans le manuel des opérations chimiques, se retirera en fermant la porte sur lui & emportant la cles.

Douze heures après on entrera dans la salle. On ouvrira portes & fenêtres pour établir des courans d'air, & évacuer celui qui pourroit être encore chargé d'acide.

On donnera une plus grande latitude d'utilité à ce procédé en l'appliquant aux falles même remplies de malades, toutes les fois que les Officiers de Santé le jugeront nécessaire; ainfi, lorsqu'on aura reconnnu que l'air d'une falle est surchargé de miasme animaux, & a besoin de cet excellent purificateur, il suffira de faire le tiers du mélange ci-dessus & même moins, & de la parcourir plus ou moins lentement & dans tous les points, le réchaud à la main, au moment ou le gaz se met en expansion. Lorsque la salle sera jugée suffisamment remplie de gaz acide muriatique, on transportera l'appareil dans les lattrines, afin que les dernières portions gazeuses que le mélange pourra continuer de fournir, servent à neutraliser les gaz ammoniacaux putrides qui se développent continuellement dans les privés.

Cette opération qui n'occasionne aucune fensation désagréable ni incommode, suffira néanmoins pour fanifier une falle; & on pourra l'employer tous les jours, & même plus souvent, d'une manière partielle, dans les falles où un ou plusieurs malades affectés de gangrene ou de quelqu'autre maladie putride, repandroient des miasmes dangereux. Dans un cas d'urgence, s'il se trouve dans la pharmacie de l'acide muriatique concentré (acide marin fumant) on obtiendra le même effet en portant dans les salles la bouteille ouverte; & si cet acide n'est pas assez concentré, on le chaussera pour le réduire en état de gaz. Enfin on répétera ces différens procédés toutes les fois qu'il sera jugé nécessaire par les Officiers de Santé, ainsi que cela se pratiquoit pour les inutiles & même dangéreuse sumigations aromatiques.

Il sera prudent qu'avant l'opération, les Officiers de Santé en chef se réunissent pour prendre une connoissance positive de l'état des malades, & que quand l'atmosphère de la salle se trouvera remplie de gaz muriatique, ils puissent observer avec plus de certitude si les individus qui y seront exposés, éprouvent quelques changemens qu'il soit possible d'attribuer directement ou indirectement à l'action de ce destructeur des miasmes putrides: cette précaution servira à augmenter la consiance de tous & peutêtre à persectionner l'application du moyen.

Les chirurgiens sont prévenus de ne pas laisser leurs instrumens dans la salle où le gaz muriatique sera en expansion, vu qu'il se porte sur le fer & le rouille en un instant. De leur côté, les pharmaciens, pour ne rien perdre, réuniront tous les résidus des divers mêlanges, & ils en retireront un produit qui est le Sulfate de Soude.

On conçoit que quand il s'agit de répandre une grande quantité de gaz muria tique, le dégagement ne doit s'opérer dans les
falles qu'on veut définfecter avec leurs fournitures, qu'au préalable les malades n'en
foient évacués. L'unique moyen pour y parvenir, c'est d'avoir toujours dans chaque
hôpital, une salle de rechange pour recevoir les malades de la salle qu'on aura jugé

nécessaire de désinfecter. Cette salle, sous quelque prétexte que ce soit, ne pourra être consacrée qu'à cet usage salutaire; & dans les grands hôpitaux, il en sera réservé deux pour cette opération.

La Salle ainsi sanissée, servira à son tour de salle de rechange & ainsi successivement jusqu'à ce que toutes les salles soient purissées, & que les miasmes disséminés à la surface & dans l'atmosphère de l'hôpital se trouvent neutralisés & détruits, qu'en un mot, l'air en soit renouvellé en entier.

Dans la salle où s'exécutera l'opération en grand, on exposera à l'action du gaz muriatique les couvertures, les matelas, les vêtemens & généralement tous les tissus de laine qui auront servi dans certaines maladies, de manière que la vapeur puisse atteindre toutes les surfaces des matières qui recéleroient quelques miasmes putrides. On en fera autant dans les corridors & dans toutes les avenues qui conduisent aux salles.

L'acide muriatique oxigène ayant encore plus d'énergie, comme l'a observé FOUR-CROY, Représentant du peuple, sera préséré pour cette opération; ainsi, lorqu'on pourra se procurer aisément de l'Oxide de Manganèse, on ajoutera une petite quantité au mêlange ci-dessus. A cet effet on sera entrer cet Oxide métallique dans les approvisionnemens des pharmacies.

On a employé dans les mêmes vues & avec succès la combustion du souffre. Mais le gaz fulfureux qui s'en dégage n'est pas aussi facile à manier, d'ailleurs il ne s'élève point avec tant de facilité jusque dans les hautes régions. Il ne sauroit donc remplacer aussi avantageusement les vapeurs de l'acide muriatique qui, par leur extrême expansibilité, se repandent promptement dans les couches supérieures & inférieures, s'emparent avec avidité des miasmes putrides qui s'y trouvent condensés, miasmes dont la nature paroît tenir de l'ammoniaque (l'alkali volatil), & que l'acide muriatique va faisir partout où il peut exister. Cependant il convient de ne pas négliger la combustion du souffre.

Les moyens d'explosion & de déslagration employés jusqu'à présent pour purisier une salle, tels que le nître enslammé, la poudre à canon, la commotion imprimée par une arme à seu; tous ces moyens n'agissent que par l'effet méchanique, ne font que déplacer & changer l'air pour l'instant; & on ne peut compter long temps sur leur efficacité; d'ailleurs il ne s'en degage que du gaz azote & du gaz acide carbonique. Le lait de chaux luimême qui absorbe l'acide carbonique ne paroît pas anéantir les miasmes morbifiques.

Il n'y a point jusqu'à ces ventilateurs compliqués, tant prônés, qui, appréciés à leur juste valeur, n'aient encore qu'un médiocre avantage. Ils ne font qu'embarrasser par l'espace qu'ils occupent dans les salles. & sont plutôt un obstacle à la libre circulation de l'air, qu'un moyen assuré de le renouveller en entier.

Aujourd'hui que l'on a fait des connoisfances chimiques, une heureuse application à nos premiers besoins; qu'il est aussi facile d'analyser l'air que les autres fluides, qu'on peut, en un instant, constater sa nature & lui restituer les qualités spécifiques dont il a besoin pour servir à l'entretien de la vie; on ne sauroit trop inviter les Officiers de Santé en ches de chaque hôpital, à mettre au nombre de leurs sonctions les plus essentielles, celles de s'assurer, de temps en temps, de la constitution de l'air des salles pris dans les angles & vers le chevet des lits des malades.

L'expérience est simple: Elle consiste à entrer dans la falle, muni de deux bouteilles de verre blanc, l'une remplie d'eau pure jusqu'à l'orifice, & l'autre d'eau de chaux. On vuide la première dans l'endroit dont on desire de connoître la qualité de l'air, on y ajoute à l'instant la moitié de l'eau de chaux de la seconde bouteille; on bouche le vase exactement & on l'agite. La quantité du précipité & la promptitude avec laquelle il s'opère, serviront à déterminer la nécessité & l'urgence de l'emploi du gaz muriatique; car il paroît très vraisemblable, d'après les nouvelles connoissances sur la nature des gaz, que dans les falles suspectées d'insalubrité, les miasmes putrides sont toujours accompagnés d'une assez grande quantité d'acide carbonique.

L'eau de chaux offrant le moyen le plus économique & le plus essicace de purger l'air du gaz acide carbonique qu'y porte nécessairement la respiration d'un grand nombre d'individus rassemblés, & cet acide étant d'autant plus dangereux que sa pesenteur le retient dans la région inférieure, on pour-roit remplir d'eau de chaux des écuelles & en laisser dans chaque salle. La promptitude avec laquelle la pélicule se forme, est le meilleur eudiomêtre pour reconnoître la présence du gaz acide carbonique; car ceux de fontana, de volta & de scheele n'indiquent guères que l'air épuisé d'air vital.

CONCLUSION.

De ce qui précède, il résulte que la propreté ayant une influence marquée sur la salubrité des hôpitaux, son observance dans toutes les parties rendra l'emploi des moyens méchaniques & chimiques indiqués, ou moins fréquemment nécessaires, ou plus efficaces dans leurs effets. Ainsi pour renouveller l'air des salles, & détruire le méphitisme qui y règne ordinairement, on observera:

1.º Qu'il ne séjourne dans les hôpitaux aucun soyer d'infection; que les malades n'y soient pas entassés; que les vases destinés à tous leurs usages soient parfaitement nétoyés; que les vêtemens, les capotes & les

couvertures soient exposés à l'action de l'acide muriatique, ou du gaz sulfureux, quand ils auront servi à des militaires affectés de maladies contagieuses, que le linge de corps, de lit & de service, soit parfaitement lavé, les murs & les planchers journellement balayés.

2.º Que, le feu bien dirigé étant le moyen le plus assuré pour prévenir la stagnation de l'air, établir de grands courans, augmenter son mouvement & le renouveller, il convient de multiplier ces courans, à raison de l'étendue & de la forme du local, de leur donner toujours une direction telle, qu'ils balayent de tous les points de la salle l'air infect qui s'y trouve, que les aspirateurs fixés aux tuyaux des poëles sont jusqu'à présent l'instrument le plus propre à opérer cet effet; qu'on ne doit en aucun temps négliger d'ouvrir les issues pratiquées aux portes, aux fenêtres, aux angles des murs; que la végétation dont la nature se fert pour entretenir & rétablir la salubrité de l'air, doit être comprise au nombre des moyens employés pour obtenir la salubrité dans les hôpitaux.

3.º Qu'enfin les moyens de propreté & les moyens méchaniques destinés à produire les effets indiqués, sont quelquesois impuissans contre les miasmes ammoniacaux putrides, que certaines maladies versent dans l'atmosphère; que le gaz muriatique ordinaire, & le gaz muriatique oxigèné possèdent éminemment l'avantage de saisir ces miasmes par-tout où ils se sont accrochés, de les décomposer & de les neutraliser; que cette opération doit s'exécuter en grand, & successivement dans toutes les salles de l'hôpital, au moyen d'une salle vuide que l'on appellera Salle de rechange, toujours réservée exclusivement à recevoir les malades de la salle qu'on purifiera, & à la faveur de laquelle la totalité de l'hôpital pourra être complettement sanissée & délivrée d'un principe aussi meurtrier. Mais comme la chaux a la propriété d'absorber promptement le gaz acide carbonique, on disposera dans les encoignures des Salles des baquets dans lesquels on tiendra du lait de chaux, que l'on agitera de temps en temps, & que l'on aura foin de renouveller.

Le Conseil de Santé n'ayant pas voulu

indiquer à ses collaborateurs un procédé qui pourra être nouveau pour plusieurs d'entr'eux, sans s'être assuré en même temps de son efficacité, dans les établissemens militaires qui sont à sa portée, a chargé des Commissaires pris dans son sein, de se rendre aux hôpitaux de Saint-Cyr, de Franciade & du Gros-caillou, pour en saire l'épreuve.

Le résultat de leurs expériences prouve incontestablement que le moyen proposé pour désinfecter les salles des hôpitaux, par le gaz acide muriatique, peut être exécuté sans inconvénient & avec le plus grand avantage, dans les salles habitées comme dans celles qui ne le sont pas, en observant toute-sois de dégager, dans les premières, une moindre quantité de gaz.

Sans doute il peut exister encore d'autres moyens médicaux propres à combattre avec succès les vices de localité & d'encombrement que les circonstances de la guerre ont presque rendu inévitables; on s'en rapporte entièrement au zèle, aux lumières & au dévouement civique des Officiers de Santé, pour n'en négliger aucun. Daignan,

l'un des membres du Conseil de Santé a depuis long-temps consacré un ouvrage à cet objet d'un intérêt majeur, sous ce titre: Ordre du service des hôpitaux militaires, &c. On trouvera aussi dans les auteurs qui ont traité des maladies des armées & des sièvres contagieuses en général, des pratiques plus ou moins efficaces contre l'infection.

Mais ce n'est pas seulement dans les hôpitaux militaires, que les conseils proposés
seront utiles: les hôpitaux civils, les casernes, les maisons d'arrêt & de détention,
& en général tous ces asyles ou sont rassemblés beaucoup d'hommes, & principalement d'hommes affectés physiquement
ou moralement, peuvent être également
infectés par un air vicié, & exiger l'emploi
des mêmes précautions, pour prévenir ou
éteindre cette source d'exhalaisons toujours
pernicieuses.

Nous ne pouvons d'ailleurs nous dispenfer de faire remarquer, avant de finir, qu'en présentant un grand nombre de moyens pour prévenir l'infection de l'air dans les hôpitaux, & pour les purifier, soit du méphitisme, soit des miasmes putrides, nous avons eu en vue de les rendre supplétifs les uns des autres. Sans doute il n'ont pas tous la même énergie, mais tous ont des effets analogues; & on ne sauroit réunir trop d'armes victorieuses contre un pareil ennemi. Leur emploi mettra en état d'en apprécier encore mieux le mérite, & le plus ou le moins d'attention que chacun d'eux peut exiger, à raison des circonstances locales. Telle est notre réponse à quiconque seroit tenté de regarder ce surcroit de préservatif comme une superfluité.

L'amour de la patrie & de l'humanité, la reconnoissance due à nos généreux défenseurs, le civisme des Officiers de Santé & des employés des hôpitaux militaires, répondent à la République qu'ils s'empresseront de concourir, chacun en ce qui le concerne, à opérer le bien qu'on doit attendre de l'adoption & de l'exécution des moyens qui leur sont offerts.

A ces puissantes considérations, se réunit leur propre intérêt: vivant, pour ainsi dire, au milieu du foyer des émanations morbisiques, ils deviennent journellement, par l'oubli des précautions qui peuvent les garantir, victimes eux-mêmes du fléau dont le préservatif & le remède sont l'objet de la présente Instruction.

Fait au Conseil de Santé le cinq Ventôse, l'an second de la République Française, une & indivisible

Les Membres du Conseil de Santé.

Signé Daignan, Bayen, Parmentier, Hego, Heurteloup, Lassis, Pelletier, Thery, Chevalier, Ant. Dubois, Biron, Méd.-Secrétaire.

Le Ministre de la guerre ordonne aux Commissaires Ordonnateurs en chef des armées, à ceux employés dans les divisions militaires, aux Commissaires des guerres, Officiers de Santé & employés des hôpitaux militaires, chacun en ce qui les concerne & sous leur responsabilité respective, d'exécuter & saire exécuter les procédés indiqués dans la présente Instruction.

L'Adjoint au Ministre de la Guerre, pour la deuxième division. Signé, GAUTIER.

VDC

Capitantion do les planties.

Pogle.

Lugan da paws.

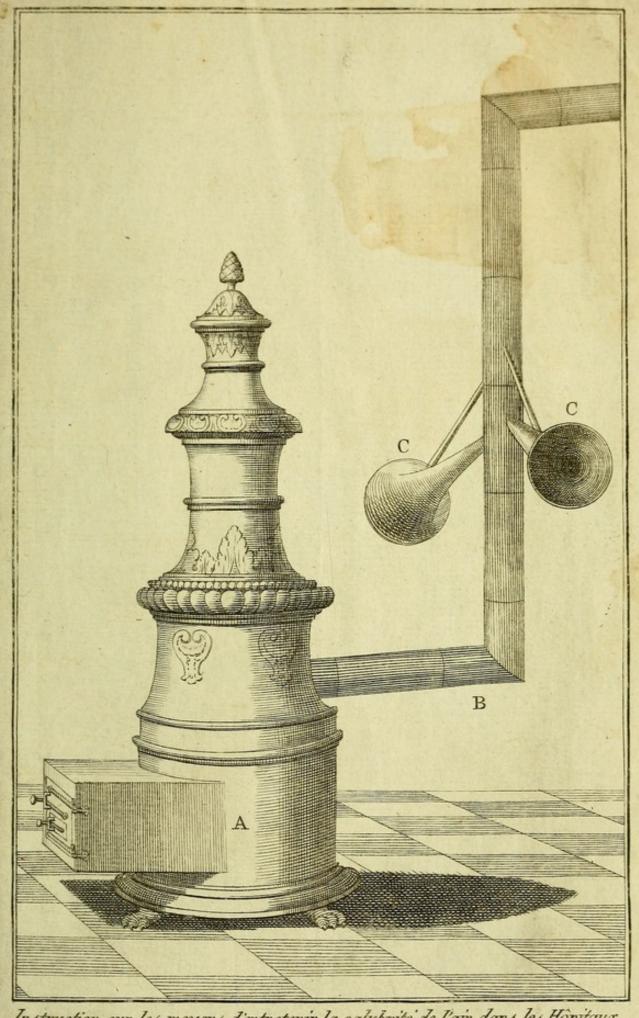
Alphaneura que de del crivaration alors ayant ayant trainganum de pour de pour de l'appende de pour de

Explication de la planche.

A. Poële.

B. Tuyau du poële.

CC. Aspirareurs en tôle décrivant un cône, ayant treize pouces de longueur. Le pavillon de cette espèce de trompe a neuf pouces de diamètre, & se termine par une ouverture de trois quarts de pouces: cette dernière extrêmité est introduite dans le tuyau du poële d'un pouce & demie de bas en haut, & y est fixée solidement.



Instruction sur les moyens d'entretenir la salubrité de l'air dans les Hôpitaux.
Militaires.

